

Le Club Export Réunion vous présente le second numéro de son Journal. Vous trouverez ici régulièrement des données sur l'export et ses acteurs dans l'Océan Indien, mais aussi des témoignages, collectés et mis en forme par les équipes de l'association Club Export Réunion.

Première série de Webinars lancée en juin : Resserrer les liens dans l'Océan Indien

A l'heure où nos économies insulaires sortaient du confinement provoqué par la crise sanitaire du Covid-19, il est apparu essentiel, pour l'équipe du Club Export Réunion, de réunir – via les outils de visioconférences – les différents acteurs régionaux du secteur privé afin de réinterroger nos stratégies conjointes de développement dans la zone Océan indien.

Comment nos territoires, Madagascar, Maurice, Seychelles et Réunion, ont traversé la crise ? Quels enseignements tirer de cette situation exceptionnelle pendant laquelle les frontières se sont fermées ? Quels peuvent être les moteurs de la reprise ? Telles sont les grandes questions qui ont été posées à l'occasion d'une première série de trois webinars que nous avons organisés, avec nos partenaires de l'OI, les 16 juin, 25 juin, et 1er juillet derniers.

L'industrie fut le fil rouge de ces premiers rendez-vous, grâce notamment à la participation de Daniel Moreau, Président

de l'ADIR, aux trois événements. Mais les sujets et les thématiques abordés ont été riches et variés.

Les intervenants, que nous remercions encore ici pour leur participation, ont pu poser et discuter des problématiques communes telles que la coopération régionale

secteur du tourisme est exsangue.

Face à ce constat, il apparaît que des passerelles économiques peuvent être mises en place pour mieux protéger l'économie régionale en cas de crise. Capacité de production pour l'un, savoir-faire et ingénierie pour l'autre, l'idée d'une

il faut accepter de revoir certains modèles. Autre sujet, le coût du fret : le transport maritime entre les îles de l'Océan Indien coûte plus cher qu'un cargo en provenance de France métropolitaine.

De l'intention à l'action, la coopération régionale avance malgré tout. Des exemples probants ont été cités. Au premier rang desquels la dynamique de rapprochement entre l'ADIR, l'Association des Manufacturiers Mauriciens et le Syndicat des Industries de Madagascar, amorcé en 2019. Les industriels de l'Océan Indien ouvrent la voie et travaillent à une feuille de route co-construite. Le Club Export Réunion encouragera ses acteurs, ainsi que ceux des autres secteurs, à suivre ce chemin en espérant la mise en place d'un fonds d'investissement régional pour soutenir le financement de nouvelles implantations.

Retrouvez les webinars à l'adresse suivante : <https://clubexport-reunion.com> et sur notre chaîne [YouTube](#).



WEBINARS
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS L'Océan Indien : QUELS MOTEURS POUR LA REPRISE ?
Plus d'informations : www.clubexport-reunion.com

 MADAGASCAR 11 JUIN 2020 15h00 à 16h30 (Heure de la Réunion)	 MAURICE 25 JUIN 2020 14h00 à 15h30 (Heure de la Réunion)	 SEYCHELLES 1 JUILLET 2020 14h00 à 15h30 (Heure de la Réunion)
--	---	---

Partenaires : UNION EUROPÉENNE, Réunion Réunion, AIR AUSTRAL, L'Eco austral, PARTENAIRE TEAM FRANCE, Export

ou encore la transition écologique. Ces échanges intéressants ont permis de mettre en parallèle les modèles économiques de chaque île et d'identifier leurs besoins, au regard du contexte actuel. Tous nos territoires ont été impactés par la situation exceptionnelle née du Covid-19. A la Réunion, comme à Maurice, le

plus grande coopération entre acteurs régionaux ne pourrait qu'être bénéfique pour la région OI, dans le but de la rendre moins dépendante aux importations internationales.

Les défis sont nombreux. Développement industriel et bénéfiques pour l'environnement ne sont pas antinomiques, mais

3 questions à Sébastien Camus, Président du Groupe Réunimer :



Quelle est votre activité ?

Reunimer est un groupe réunionnais qui s'est structuré depuis une vingtaine d'années autour d'activités s'étendant de la capture jusqu'à la vente et l'exportation de produits de la mer. Ses filiales, dont la plus ancienne date de 1996, pêchent, transforment, distribuent et exportent la production de poissons pélagiques,

comme l'espadon, le thon ou encore le marlin, en frais et en surgelés, aux professionnels tels que les CHR, GMS, poissonneries et collectivités locales. Grâce à cette organisation, nous avons l'habitude de dire que Réunimer constitue un groupe intégré sur la chaîne de valeur des produits de la mer, de l'hameçon à l'assiette.

Comment vous êtes-vous lancé à l'export ?

Dès le départ, cela faisait partie de notre ADN. Le marché métropolitain a été le premier marché intéressé par les pélagiques. Aujourd'hui, la moitié de nos produits est destinée au marché local, l'autre moitié à l'export. Nos produits sont demandés en

Europe comme aux États-Unis. Le poisson de l'Océan Indien est apprécié pour sa qualité et sa régularité. L'export nous permet d'équilibrer notre activité, en fonction de la demande des différents marchés. Cela nous permet d'écouler avec plus de souplesse des volumes importants que ne pourrait pas absorber le marché local seul à des moments particuliers, notamment lors des périodes dites de « grosses pêches ».

Quels conseils donneriez-vous à une PME pour réussir à l'export ?

Le premier conseil c'est de ne pas hésiter à participer aux salons organisés au plan local comme à l'étranger : ce sont toujours de très bons

outils pour commencer à se constituer un carnet d'adresses, faire la connaissance de futurs clients et fournisseurs. Le second conseil, est de ne pas se disperser : il est impératif de bien connaître et comprendre les marchés visés avant de se lancer. Mieux vaut prendre le temps de choisir les personnes ou les entreprises avec lesquelles on souhaite traiter, pour sécuriser au mieux les transactions. Enfin, si l'on est nouveau à l'export, il convient de ne pas trop s'inquiéter quant aux procédures : travailler à l'export est aujourd'hui moins compliqué qu'il n'y paraît, notamment grâce à une chaîne logistique performante.

Le regard de ... Ony Razafintsalama, chargée de coopération :



« Installée à Maurice depuis novembre 2019, je suis chargée de coopération économique Île de la Réunion – Ile Maurice pour le Club Export Réunion et Business Mauritius en

Volontariat de Solidarité Internationale (VSI). C'est une mission d'intérêt général réalisée à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Elle est co-financée par France Volontaires, la Région Réunion et l'Union européenne.

Mon travail consiste à favoriser les échanges économiques, entre Maurice et la Réunion. Au quotidien, je suis un relais pour les entreprises réunionnaises à Maurice et j'appuie les projets de

coopération économique entre les Îles Soeurs. J'assure également un rôle de veille économique et de création d'espaces de dialogues entre les différents acteurs économiques des deux îles.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a eu un impact négatif sur la coopération internationale avec la fermeture des frontières et donc la diminution des échanges. Les réponses apportées ont été majoritairement des réponses nationales. Les replis nationaux peuvent devenir les principaux

freins pour la coopération internationale quand bien même la crise a mis en lumière la nécessité de travailler ensemble. Les opportunités d'hier dans la construction d'un monde en commun sont donc plus que jamais d'actualité aujourd'hui. Entre l'île de la Réunion et l'île Maurice, les axes de coopération économique en termes de développement durable (notamment la gestion des déchets), la sécurité alimentaire (avec l'agroécologie) ou le bâti-tropical sont des exemples forts d'axes de coopération à saisir. »

Le chiffre :

60 %

C'est la part (en pourcentage) d'entreprises françaises ayant pu maintenir leurs activités à l'export, même en mode dégradé, pendant la crise du Covid-19. Il s'agit du résultat d'une enquête nationale menée par les équipes de conseillers Team France Export, auprès d'un échantillon de plus de 7500 entreprises, d'avril à fin juin 2020. En revanche, pour 40% des structures interrogées, l'activité à l'internationale a été stoppée ou mis en stand-by, pendant le confinement. Toutes ont souligné des problèmes de manque de visibilité sur l'avenir et la baisse des commandes en provenance de l'étranger.

L'actu :

Le Club Export Réunion a réalisé une enquête auprès de ses adhérents pour comprendre l'évolution de leur situation pendant le confinement. Les premières réponses ont fait ressortir six difficultés principales :

1. Manque de visibilité sur les stratégies de déconfinement
2. Fermeture des lignes aériennes
3. Manque de trésorerie
4. Problème de Fret
5. Problème de management à distance
6. Coûts supplémentaires pour assurer la protection des salariés et des clients

A ces six principales difficultés, s'ajoutent des questionnements sur le coût des VIE et des salariés français à l'export, ou le manque

de visibilité sur la santé des marchés étrangers.

Pour compenser les pertes de chiffre d'affaires, la majorité des répondants a eu recours à la mise en place de mesures de chômage partiel et de redéploiement sur le marché réunionnais ou métropolitain (lorsque possible). Mais pour beaucoup, il est encore trop tôt pour évaluer les pertes de l'année.

Sur 71 demandes d'accompagnement à des dispositifs d'aides d'Etat et de la BPI, 52 ont été accordées et 14 payées. Beaucoup d'entreprises ont cependant remonté le fait qu'elles ne pouvaient pas en bénéficier à cause des critères d'accessibilité.

Focus OI :

MAURICE : Les activités économiques, sociales et commerciales ont repris normalement depuis le 15 juin 2020. Le secteur aérien est cependant toujours à l'arrêt. La reprise est prévue à partir du 1^{er} septembre 2020, simultanément avec la réouverture des frontières. Le FMI a allégé la dette de l'île et lui a conféré une aide de 4 milliards de dollars ; de nombreux Etats et organisations ont également fait des dons pour l'aider à surmonter la crise.

MADAGASCAR : Les activités sont encore sous le coup des mesures prises lors du confinement. Dans la région d'Analamanga, un confinement strict et un couvre-feu ont été instaurés. En ce qui concerne le secteur aérien, les vols internationaux sont suspendus jusqu'au 31 juillet vers La Réunion et Paris, et jusqu'au 31 août en direction de Maurice ; les vols commerciaux internationaux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

SEYCHELLES : L'activité économique a repris à hauteur de 80% depuis la fin du confinement. Les volumes à l'export ont augmenté, notamment grâce au secteur de la pêche. Côté aérien, les liaisons avec la France métropolitaine devraient être restaurées à la fin du mois d'août. Le fret reste à flux tendu entre les Seychelles et les Emirats Arabes Unis et l'Afrique du Sud, ses partenaires de longue date. Il devrait s'intensifier avec les autres destinations dès l'ouverture de l'aéroport en août.

COMORES : La perte d'activités aux Comores avoisine les 80% : 1015 travailleurs sont au chômage technique sur 1635 personnes recensées. La baisse des taxes douanières sur les produits agroalimentaires et matériels médicaux importés est toujours en vigueur. Le 25 avril 2020, un couvre-feu a été instauré. Les vols internationaux restent à ce jour suspendus.

Rédaction : run'concept, Club Export Réunion

Club Export Réunion

MRST, Parc Technord, 3 rue Serge Ycard - 97490 Sainte Clotilde
02 62 92 24 25 - contact@clubexport-reunion.com

